



Syndicat Intercommunal du District de Porrentruy

ASSEMBLEE, MERCREDI 2 DECEMBRE 2015  
PORRENTUUY, INTER

Alle, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boncourt, Bonfol, Bure, Clos-du-Doubs, Coeuve,  
Cornol, Courchavon, Courgenay, Courtedoux, Dampfreux, Fahy, Fontenais,  
Grandfontaine, Haute-Ajoie, La Baroche, Lugnez, , Porrentruy, Rocourt, Vendlincourt

## DECHETERIE REGIONALE SELON LE CONCEPT RDJ





**ASSEMBLEE, MERCREDI 2 DECEMBRE 2015  
PORRENTUUY, INTER**

## a) Evolution du dossier

### **Présentation du rapport final du COPIL au sujet de l'avant-projet de réseau des déchèteries régionales**

**2013**

28.08 - Assemblée AJC

11.09 - Cornol, exécutifs communaux du district

### **Les 3 périmètres (AMFM, SEOD, SIDP) poursuivront l'étude pour la mise en place de leur déchèterie régionale**

**2014 – 2015**

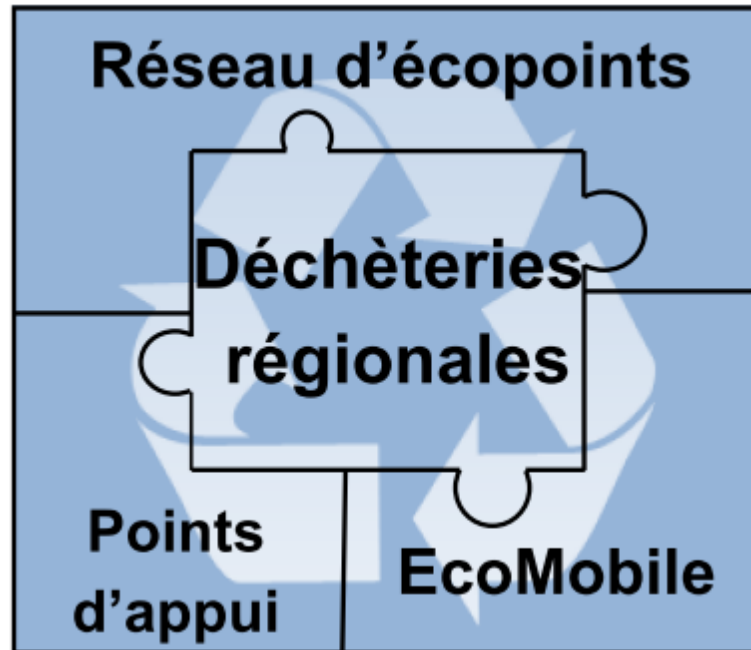
Rencontre avec les entreprises intéressées

Avis de droit de Me Alain Steullet en lien avec les procédures «marchés publics»



ASSEMBLEE, MERCREDI 2 DECEMBRE 2015  
PORRENTUUY, INTER

## QU'EST QUE LE CONCEPT RDJ ?

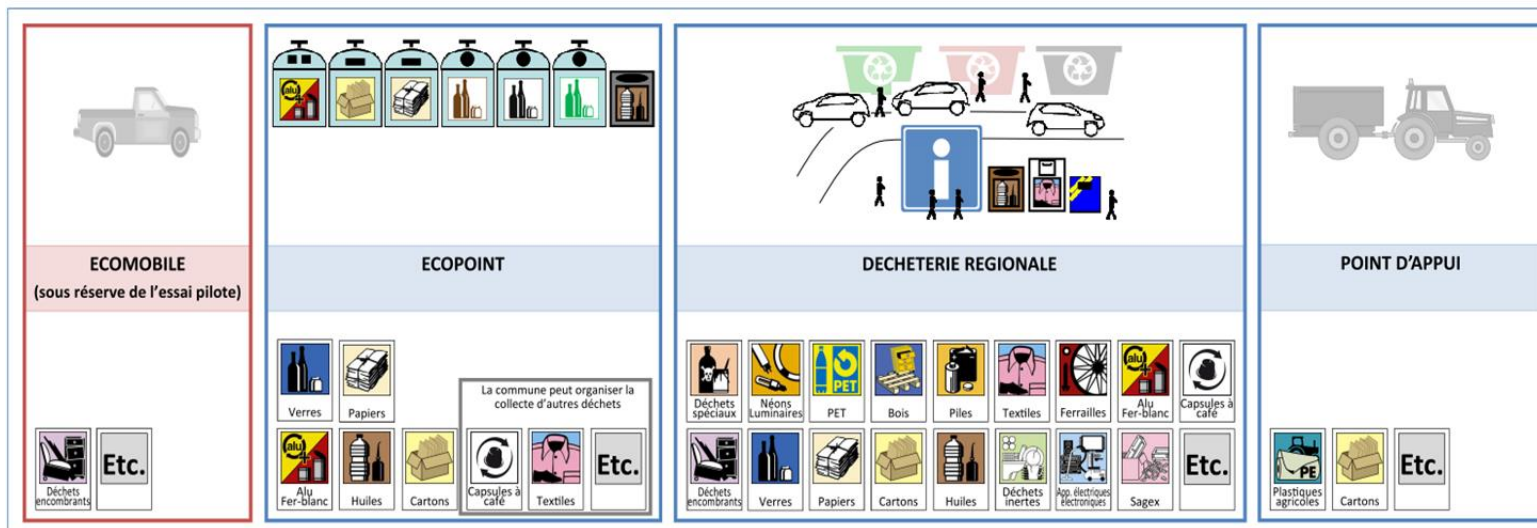




## ASSEMBLEE, MERCREDI 2 DECEMBRE 2015 PORRENTUUY, INTER

Alle, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boncourt, Bonfol, Bure, Clos-du-Doubs, Cœuve, Cornol, Courchavon, Courgenay, Courtedoux, Dampfreux, Fahy, Fontenais, Grandfontaine, Haute-Ajoie, La Baroche, Lugnez, , Porrentruy, Rocourt, Vendlincourt

### Concept RDJ - Usage des infrastructures de collecte





## ASSEMBLEE, MERCREDI 2 DECEMBRE 2015 PORRENTUUY, INTER

Alle, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boncourt, Bonfol, Bure, Clos-du-Doubs, Coeuve, Cornol, Courchavon, Courgenay, Courtedoux, Dampfreux, Fahy, Fontenais, Grandfontaine, Haute-Ajoie, La Baroche, Lugnez, , Porrentruy, Rocourt, Vendlincourt

Une **déchèterie** est un endroit clôturé et contrôlé avec des heures d'ouverture fixes



Un **écopoint** est un endroit «ouvert», non surveillé en continu (horaire variable)





ASSEMBLEE, MERCREDI 2 DECEMBRE 2015  
PORRENTUUY, INTER

## **COUT POUR LES COMMUNES PAR HABITANT & PAR ANNEE**

Pour 8'000 habitants : **CHF 40.00/hab.** (HT)

Pour 15'000 habitants : **CHF 30.00/hab.** (HT)

Pour 24'000 habitants : **CHF 26.00/hab.** (HT)

Montant facturé aux communes par le SIDP  
(même principe que les cotisations).

**Libre aux communes ensuite de décider, en fonction  
de leur réglementation, comment elles vont refacturer  
ce montant à leurs concitoyens.**



**ASSEMBLEE, MERCREDI 2 DECEMBRE 2015  
PORRENTUUY, INTER**

Alle, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boncourt, Bonfol, Bure, Clos-du-Doubs, Coeuve, Cornol, Courchavon, Courgenay, Courtedoux, Dampfreux, Fahy, Fontenais, Grandfontaine, Haute-Ajoie, La Baroche, Lugnez, , Porrentruy, Rocourt, Vendlincourt

<b>Compris dans le montant par habitant facturé par le SIDP</b>	<b>Non compris dans le montant par habitant facturé par le SIDP</b>
La possibilité aux citoyens de venir déposer leurs déchets à la déchèterie 5 jours par semaine (voir types de déchets page 4)	Tournées de ramassages supplémentaires (ex. porte à porte ou benne pour des DEC) Aux écopoint : bennes supplémentaires (ex. habits, capsules de café, etc. )
La gestion des écopoints communaux (bennes et vidanges) pour les 5 types de déchets suivants : carton, papier, huile, verre, alu/fer-blanc	L'entretien des écopoints et leur surveillance (police communale)
	Certains déchets non urbains pourraient être taxés, sous réserve que le SIDP accepte que de tels déchets soient repris à la déchèterie régionale
	La collecte des déchets verts



**ASSEMBLEE, MERCREDI 2 DECEMBRE 2015  
PORRENTUUY, INTER**

Alle, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boncourt, Bonfol, Bure, Clos-du-Doubs, Coeuve,  
Cornol, Courchavon, Courgenay, Courtedoux, Dampfreux, Fahy, Fontenais,  
Grandfontaine, Haute-Ajoie, La Baroche, Lugnez, , Porrentruy, Rocourt, Vendlincourt

**Vos questions**



**Nos réponses**





**ASSEMBLEE, MERCREDI 2 DECEMBRE 2015  
PORRENTUUY, INTER**

**DECISIONS DE L'ASSEMBLEE**

b) Décider de mettre en place un sondage pour demander aux communes si elles acceptent de céder au SIDP leurs compétences en matière de gestion des déchets pour la déchèterie régionale, selon le principe RDJ :

**QUESTION POSEE AUX EXECUTIFS COMMUNAUX**

Acceptez-vous de céder au SIDP vos compétences en matière de gestion des déchets pour la déchèterie régionale, selon le principe RDJ, sous réserve de l'acceptation définitive par le législatif communal.

*Le concept de déchèterie régionale n'inclut pas la gestion des déchets verts .*

Oui

Lieu & date .....

Non

Timbre commune et signature

*Réponse demandée jusqu'au 31 janvier 2016*



ASSEMBLEE, MERCREDI 2 DECEMBRE 2015  
PORRENTUUY, INTER

**DECISIONS DE L'ASSEMBLEE**

- c) Pour autant que les réponses positives des communes au point b) garantissent un potentiel de 15'000 habitants pour l'utilisation de la future déchèterie :
- accepter le principe que la réalisation de l'infrastructure et l'exploitation de la future déchèterie puissent être confiées à des privés, et dès lors qu'un mandat soit attribué à un bureau d'étude pour la réalisation du cahier des charges de l'appel d'offre.